

Vos questions / nos réponses

## demande

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/12/2013 17:43

bonsoir,

l'ami de ma fille s'enfoncé dans la consommation d'héroïne depuis trois mois

que faire pour aider une personne à se soigner si elle nie sa consommation

à l'hôpital d'Armentières ils n'ont pas voulu le garder plus qu'une nuit

le regarder s'enfoncer...???

du coup comme c'est ma fille qui a signé le document pour l'hospitalisation, son ami était très en colère et ne voulait plus avoir à faire à elle

que doit-elle faire par rapport au logement qu'ils ont en location en commun elle est revenue

vivre chez moi pour quelques jours pour reprendre des forces cela ne me gêne absolument pas je

préfère la voir là que dans son logement avec son compagnon

que faire pour la soutenir

merci

---

### Mise en ligne le 13/12/2013

Bonjour,

Il est difficile, voire impossible d'aider une personne qui ne se reconnaît pas en difficulté. Si l'ami de votre fille, n'est pas prêt à se prendre en charge, vous ne pouvez l'y forcer ou l'y contraindre. De plus, il semble inaccessible au dialogue et nie sa consommation .. Dans ces conditions, et sans son adhésion, vous ne pouvez pas faire grand chose.

En revanche, vous pouvez tenter de comprendre et cerner les raisons qui le poussent à consommer. Si cela fait 3 mois, peut-être s'est-il passé quelque chose de particulier (un élément "déclencheur" ?) qui pourrait expliquer cette consommation. Cela peut aussi être en lien avec une période de doutes ou des problèmes d'ordres familiaux, professionnels ou personnels. Le conseil que nous pouvons vous donner est de ne pas vous "focaliser" uniquement sur ses consommations mais plutôt sur ce qu'elles "recouvrent" ...

Concernant votre fille, il nous semble que c'est à elle de se positionner .. Si jamais elle décidait de quitter définitivement leur location commune, il lui suffit de prévenir le propriétaire par recommandé avec accusé de réception et d'en informer son ami. En attendant elle reste colocataire (et donc co-solidaire en cas d'impayés de loyer et co-responsable dans le cas d'éventuelles dégradations du logement).

Vous faites déjà tout ce qu'il faut dans le soutien que vous pouvez apporter à votre fille. Le fait d'être présente et disponible, attentive à ses besoins et dans une écoute bienveillante constitue une aide précieuse. Si elle souhaite être soutenue et accompagnée pour l'aider à trouver la bonne distance dans le soutien qu'elle peut apporter à son compagnon, il peut être intéressant qu'elle prenne contact avec une équipe de professionnels. Nous vous joignons en bas de message les coordonnées de différentes structures auxquelles elle peut s'adresser. La prise en charge y est anonyme et gratuite et l'équipe de professionnels (éducateurs spécialisés, médecins, psychologues) reçoit aussi bien les usagers que leur entourage.

Elle peut aussi joindre l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 (l'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h).

Cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[Centre CSAPA Boris Vian](#)**

10 rue Colbert  
**59000 LILLE**

**Tél :** 03 20 15 85 35

**Site web :** [www.epsm-al.fr](http://www.epsm-al.fr)

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h

**Substitution :** Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 14h30, le jeudi 8h à 12h30.

Tel : 03 28 07 26 80

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultation jeunes usagers et familles du Centre Vernon Sullivan

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA le Cèdre de l'Association CèdrAgir](#)**

11 rue Eugène Varlin  
**59160 LOMME**

**Tél :** 03 20 08 16 61

**Site web :** [www.cedragir.fr](http://www.cedragir.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après midi de 14h à 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h.

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après-midi de 14h à 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h

**Substitution :** Tous les matins (sauf le mercredi) de 8h30 à 10h30. Le lundi après-midi 17h-19h, le jeudi après-midi de 16h-18h.

[Voir la fiche détaillée](#)

## **Trapèze**

969 avenue de la République  
4ème étage  
**59700 MARCQ EN BAROEUL**

**Tél :** 03 20 97 74 11

**Site web :** [www.lasauegardedunord.fr/etablisements/trapeze/](http://www.lasauegardedunord.fr/etablisements/trapeze/)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9H à 16H30. En cas d'absence, coordonnées à laisser sur le répondeur.

**Accueil du public :** Uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9H30 à 17H. Vendredi 9h-12h.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur les mêmes horaires que le CSAPA

[Voir la fiche détaillée](#)